

Lignes directrices sur les placements ESG du fonds général

Alors que nous cherchons à obtenir des rendements ajustés au risque attrayants sur l'actif de notre fonds général, nos processus visent à garantir une bonne sélection et la prise en compte des facteurs ESG en intégrant leur évaluation tout au long du processus de contrôle préalable et de prise de décisions.

En tant que propriétaire d'actifs, nos processus décisionnels en matière de placement sont guidés par un ensemble de lignes directrices qui orientent les spécialistes en placement concernant l'intégration des facteurs ESG dans les décisions de placement et les pratiques propres à l'actif du fonds général.

L'omniprésence des facteurs ESG pouvant affecter le rendement des placements, le fait d'évaluer correctement et de gérer efficacement ces enjeux permet d'atténuer les résultats négatifs des placements, en protégeant les rendements et en offrant un meilleur rendement durable à long terme. Selon notre approche en matière d'investissement, qui vise à conserver les placements tout au long des cycles économiques, il est particulièrement important d'examiner attentivement tous les facteurs, y compris les facteurs ESG, qui peuvent avoir une incidence significative sur le rendement d'un actif ou d'une organisation sur diverses périodes.

Concernant l'évaluation des risques liés aux facteurs ESG d'un placement, l'importance donnée aux répercussions peut avoir une incidence sur la prise en compte des coûts-avantages économiques du placement, sur la façon dont il est perçu par rapport à d'autres occasions de placement et sur la question de savoir s'il peut améliorer la durabilité à court, moyen ou long terme du portefeuille.

D'une manière générale, l'approche pouvant être adoptée par les analystes du fonds général pour tenir compte des facteurs ESG comprend ce qui suit :

- **Intégration** : Les analystes intègrent les facteurs ESG aux processus d'analyse et de prise de décisions en matière de placement. L'accent sera mis sur les situations où la gestion de ces risques par une société du portefeuille par rapport aux normes du secteur est déterminante pour la note de crédit, la valeur ou le profil risque-rendement du placement.
- **Collaboration** : Les analystes sont invités à collaborer avec des organisations et des investisseurs partageant les mêmes idées pour échanger des renseignements, partager les meilleures pratiques et faire avancer la discussion.
- **Formation** : Il s'agit d'un secteur en constante évolution et, à ce titre, les analystes du fonds général chercheront à adapter leurs capacités et leurs pratiques à mesure que la communauté financière développe ses connaissances et approfondit sa compréhension des enjeux ESG.

Lors de l'examen des placements potentiels et existants, les analystes du fonds général tiennent compte des facteurs ESG qui sont importants pour un placement. Pour ce faire, ils étudient et déterminent les risques et les occasions liés aux facteurs ESG qui sont importants pour le placement concerné et évaluent leur pertinence, au besoin. Nous abordons également les risques et les occasions ESG importants dans les documents d'examen et d'approbation des investissements. Cela comprend, entre autres :

Facteurs environnementaux :

- Détenir et respecter les permis environnementaux applicables
- Incidence sur les changements climatiques
- Déchets, dégradation et pollution de l'environnement
- Sites et espèces protégés
- Pratiques non durables et épuisement des ressources

Facteurs sociaux :

- Droits de la personne
- Conditions de travail
- Diversité, équité et inclusion

Facteurs de gouvernance :

- Lutte contre la corruption
- Gouvernance d'entreprise
- Sécurité et qualité des produits
- Rémunération des dirigeants

Le suivi des enjeux ESG importants pour l'emprunteur et sa sensibilisation à cet égard, s'il y a lieu, sont considérés comme des éléments essentiels de la surveillance générale continue des placements. Dans certains cas, cela peut présenter un défi, car bon nombre de nos placements portent sur des sociétés ou des actifs privés, pour lesquels aucun renseignement public ne peut être utilisé.

Mise en œuvre des lignes directrices sur les placements ESG

Avec la mise en œuvre des lignes directrices sur les placements ESG, les analystes devraient intégrer les facteurs ESG dans leurs processus d'analyse et de prise de décisions en matière de placement. Les lignes directrices sur les placements ESG du fonds général sont fondées sur des principes et régulièrement mises à jour. Elles ont été mises à jour pour la dernière fois en décembre 2022 afin de les rendre plus claires et plus intelligibles, notamment en apportant quelques modifications à l'univers des facteurs ESG pouvant être pris en compte par les analystes.